



Date / Version : 01/04/2022

PROGRAMME DE FORMATION « Reprendre une Entreprise sans être un Expert Financier »

Public visé :

- Salarié(e)s
- Personnes en recherche d'emploi
- Entrepreneurs en croissance externe
(catégorie hors financement CPF)

Durée : 30 heures

Lieu :

Formation intégralement distance
et ateliers de coaching à distance

Tarif :

1170 euros net de taxes
Éligible au financement CPF

Prérequis :

Personnes ayant un projet de reprise
d'entreprise (après entretien
téléphonique de validation)

Nombre de participants : 1

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser un projet de reprise d'entreprise et développer des compétences entrepreneuriales
- Connaître les principes de diagnostic de l'entreprise cible
- Disposer des techniques et méthodes d'évaluation du prix de rachat
- Identifier les différents leviers de négociation et de montage juridique de la reprise
- Préparer un business plan et identifier les techniques de financement

Déroulement et durée :

Le Programme d'Accompagnement se déroule sur une période maximale de 6 mois. La formation initiale se déroule sur une période maximale de 2 mois. Elle est composée de 5 modules pour un total de 30 heures. Chaque module comprend les activités suivantes :

- Visionnage de vidéos, lecture et analyse de documents (Entre 3 et 5 heures par module, soit 18 heures au total)
- Exercices de travail personnel du participant (1-2 heure par module, soit 9 heures au total)
- Ateliers de coaching à distance en visio-conférence avec le Formateur (3 heures au total)

Sur option : la formation est complétée par une période de coaching (hors formation) sur une période maximale de 4 mois complémentaires (3 heures s'ajoutant aux 3 heures d'ateliers).



Date / Version : 01/04/2022

Programme:

Module 1 : Préciser le projet entrepreneurial & Identifier les cibles

- Objectifs :*
- Connaître les fondamentaux de la reprise d'entreprise
 - Maîtriser les enjeux et les freins de la reprise
 - Développer les compétences entrepreneuriales
 - Formaliser le plan d'actions de son projet
 - Identifier les entreprises cibles

Déroulement : Vidéos et documents en ligne ; Exercices individuels ; Atelier de coaching

Module 2 : Diagnostiquer la cible

- Objectifs :*
- Vérifier la cohérence entre l'entreprise ciblée et le projet du repreneur
 - Identifier les points forts et les points faibles qualitatifs de l'entreprise ciblée
 - Préparer l'analyse des comptes ainsi que l'argumentation de la négociation
 - Préparer le plan des actions à mener après la reprise : exploitation des points forts et renforcement des points faibles, sécurisation des risques

Déroulement : Vidéos et documents en ligne ; Exercices individuels

Module 3 : Analyser les comptes

- Objectifs :*
- Identifier les points forts et les points faibles financiers de l'entreprise ciblée
 - Exploiter les données financières par les retraitements et les calculs adaptés
 - Préparer l'évaluation ainsi que l'argumentation de la négociation
 - Appliquer les principaux ratios et indicateurs de santé financière de l'entreprise

Déroulement : Vidéos et documents en ligne ; Exercices individuels ; Atelier de coaching

Module 4 : Évaluer le prix de rachat

- Objectifs :*
- Identifier les informations utiles à rassembler pour l'évaluation de la cible
 - Connaître les principales méthodes d'évaluation
 - Préparer l'argumentation qui sera utilisée lors de la négociation du prix
 - Comprendre et contrôler l'analyse et les propositions de son conseil

Déroulement : Vidéos et documents en ligne ; Exercices individuels

Module 5 : Organiser la négociation, le financement et le montage

- Objectifs :*
- Utiliser les leviers de négociation pour convaincre le cédant
 - Identifier les sources de financement
 - Élaborer le business plan de la reprise
 - Comprendre les différences entre les modalités de reprise

Déroulement : Vidéos et documents en ligne ; Exercices individuels ; Atelier de coaching



Formateur :

André DIDELOT

Il accompagne depuis 15 ans des dirigeants d'entreprise et des entrepreneurs dans leurs opérations de vente ou de reprise de sociétés. Après avoir piloté des projets de stratégie et de croissance externe pour le secteur bancaire, il a été directeur puis associé de cabinets de fusions-acquisitions. Il est ingénieur de l'École Centrale de Lyon, diplômé de Sciences Économiques avec une formation à l'Expertise Comptable (DSCG).

Moyens et outils pédagogiques utilisés :

Les moyens matériels et en personnel nécessaires au bon déroulement de la formation sont mis à la disposition du Participant :

- FOAD (Formation Ouverte et A Distance) : accès aux supports à distance sur le site internet <https://reprendreuneboite.agora-learning.com> ,
- Assistance technique à distance,
- Échanges avec le Formateur sous la forme de visio-conférences, de mails, ou d'audioconférences.

Chaque support de la formation est accessible au Participant sans limite de temps pendant la période de la formation. Les ateliers de coaching collectifs se déroulent en visio-conférence, et sont animés par le Formateur.

Délais d'accès :

Le démarrage de la formation et l'accès aux ressources pédagogiques ont lieu 15 jours après la signature du contrat de formation et la validation de son financement.

Accessibilité :

Pour vous accueillir dans des conditions optimales, merci de signaler toute situation de handicap ou besoin spécifique au Formateur.

Suivi et évaluation :

La sécurité des connexions est assurée par le site internet de la formation : le Participant accède au site avec un identifiant et un mot de passe qui lui sont propres. Le site internet de la formation permet de contrôler et suivre l'avancement du Participant entre les différents modules de la formation.

Une évaluation des acquis de la formation est complétée et validée par le Participant sur le site internet de la formation. Un questionnaire de satisfaction de fin de formation est également complété et validé dans les mêmes conditions.

Le Participant qui aura suivi l'intégralité de la formation se voit remettre une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.